

Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la CLDR du 11/03/2025

Réf. : NEUFCHATEAU\06- CLDR\20250311 RA actions\Neufchâteau 20250311 PV CLDR programme d'actions.docx

Présences (Voir liste en annexe)

- › CLDR : 18 participants, 4 excusés
- › FRW : Mme Sophie Orban et M. Bruno Echterbille, agents de développement

Ordre du jour

- › Accueil des nouveaux membres de la CLDR
- › Le point sur le PCDR
- › Rapport annuel de développement rural – PCDR 2009-2019
- › Mise en œuvre des projets immatériels du lot 1 :
 - Programmation
 - Organisation pratique
- › Divers

L'échevine Marie-Eve Hubermont accueille les participants et leur présente l'ordre du jour.

Accueil des nouveaux membres de la CLDR

Suite aux élections communales d'octobre 2024, la composition du quart communal au sein de la CLDR a dû être revue. La Commune en a profité pour mettre à jour la représentation citoyenne et a lancé un appel à candidatures. Ainsi, le 17/02/2025, le Conseil communal a approuvé la nouvelle composition de la CLDR, comptant 28 membres, dont 6 élus et 7 nouveaux membres.

Quart communal

M.	HUBERTY	François	Neufchâteau
Mme	HUBERMONT	Marie-Eve	Neufchâteau
M.	ROBERT	Guillaume	Neufchâteau
M.	CARLIER	Alexandre	Neufchâteau
Mme	CLEMENTZ	Mariline	Tronquoy
M.	DEFAT	Simon	Tournay

Représentation citoyenne

M.	ARRIGONI	Michaël	Neufchâteau
Mme	BARVAUX	Mireille	Longlier
Mme	BOLLY	Cécile	Tournay
Mme	BUKASA	Christelle	Neufchâteau
M.	DELREZ	Jean-Marc	Verlaine
Mme	DEVALET	Anaïs	Longlier
M.	GAUTHIER	Michaël	Neufchâteau
M.	JACOBS	Jean	Respelt
Mme	JACQUEMART	Chantal	Neufchâteau
M.	JACQUEMART	Jean-Marie	Tronquoy
Mme	LACROIX	Eleanor	Neufchâteau
M.	LECOMTE	Joseph	Hamipré
M.	LEGRAS	Jérôme	Grapfontaine

M.	LEMPEREUR	Noa	Tournay
M.	MATHELIN	Laurent	Montplainchamps
M.	MATHIEU	Thierry	Longlier
M.	MICHEL	Philippe	Grandvoir
M.	MODARD	Christophe	Lahérie
M.	OTTEN	Sébastien	Neufchâteau
M.	PICARD	Frédéric	Montplainchamps
M.	STOUSE	Thierry	Nolinfaing
M.	VERLEYEN	Jean-Paul	Nolinfaing

La FRW propose une animation pour faire connaissance.

1. Une première personne pioche une nominette et la remet à son propriétaire.
2. Celui-ci se présente (nom, prénom, village) et explique quel élément symbolise la commune de Neufchâteau ou ce qui rend la commune de Neufchâteau spéciale à ses yeux.
3. Il pioche à son tour une nominette.

Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR (ROI)

La FRW rappelle les éléments importants du ROI.

- › Missions de la CLDR (art.2)
- › Composition de la CLDR (art.6)
- › Fonctionnement de la CLDR (art. 11, 18, 20)
- › Divers (art.22-23)

Un exemplaire du ROI est remis en séance aux nouveaux membres.

Le point sur le PCDR

Le résumé du PCDR est distribué aux nouveaux membres de la CLDR.

Le Programme Communal de Développement Rural se compose de **6 parties** :

Les délibérations communales

1. L'analyse des caractéristiques du territoire
 - › Portrait de la commune
 - › Cartographie
 - › Bilan du 1^{er} PCDR
2. Les résultats de la participation de la population
3. Le diagnostic partagé et les enjeux du territoire
4. La stratégie de développement
5. Les projets visant à atteindre les objectifs
 - › Lot 0 : 21 projets en cours pendant l'élaboration du PCDR
 - › Lot 1 : à 3 ans
 - › Lot 2 : 4 à 6 ans
 - › Lot 3 : 7 à 10 ans
6. Le tableau récapitulatif des projets du PCDR

Le PCDR a été approuvé par la CLDR le 06/06/2024 et par le Conseil communal le 04/07/2024. Il a été présenté et défendu en Pôle Aménagement du Territoire (Commission régionale chargée de remettre un avis sur le PCDR au Ministre en charge de la ruralité et au Gouvernement wallon) le 20/09/2024.

Lorsque le Gouvernement wallon aura approuvé le PCDR de Neufchâteau, la Commune pourra solliciter des subsides en développement rural pour la mise en œuvre de projets spécifiques ; en l'occurrence, pour la maison de village de Montplainchamps qui est le premier projet matériel du PCDR. La fiche-projet fait d'ailleurs actuellement l'objet de précisions, en termes de statut de propriété, de périmètre, de fonctions, ...

La stratégie de développement

Elle repose sur un défi « **Neufchâteau, 29 histoires pour un avenir harmonieux, ambitieux et solidaire** » qui se traduit en 7 objectifs stratégiques et 15 objectifs opérationnels (pour plus de précisions).

VIVRE À NEUFCHÂTEAU PILIER SOCIAL	HABITER À NEUFCHÂTEAU PILIER ENVIRONNEMENTAL	TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À NEUFCHÂTEAU PILIER ÉCONOMIQUE
Assurer l'épanouissement de toutes les générations en tenant compte de l'évolution démographique	Préserver le cadre naturel et paysager et renforcer la protection de l'environnement	Tendre vers plus d'autonomie alimentaire et favoriser la résilience forestière et agricole
<i>En proposant un accompagnement spécifique aux jeunes et aux aînés</i> <i>En renforçant les services à la population et en facilitant leur accessibilité</i> <i>En développant des logements innovants et inclusifs adaptés aux divers publics</i>	<i>En soutenant des initiatives en faveur de la propreté publique, de la qualité écologique et paysagère du territoire</i> <i>En favorisant la production d'énergies renouvelables, en tenant compte du paysage et de l'écosystème</i>	<i>En développant la diversification agricole et les circuits courts</i> <i>En renforçant la gestion durable de la forêt et des terres agricoles publiques</i>
Développer la convivialité et la cohésion sociale sur le territoire communal	Renforcer la qualité patrimoniale et l'identité rurale des villages	Accentuer l'attractivité économique et touristique du territoire
<i>En stimulant le dynamisme du monde associatif et en renforçant les liens sociaux</i> <i>En développant une image positive du territoire pour les habitants et les visiteurs</i>	<i>En valorisant les villages par des projets de qualité s'appuyant sur des outils réglementaires</i> <i>En préservant le patrimoine local</i>	<i>En favorisant les activités génératrices d'emplois et en développant l'offre commerciale et les services de proximité</i> <i>En misant sur un tourisme respectueux des ressources locales, valorisant les atouts de la commune</i>
	Organiser une mobilité alternative adaptée au contexte rural <i>En développant un réseau interne de mobilité douce utilitaire, sécurisé et connecté avec les communes voisines</i> <i>En favorisant des solutions alternatives à la voiture individuelle</i>	

Les projets du PCDR

	Matériel	Immatériel	Total
Lot 1	4	8	12
Lot 2	10	6	16
Lot 3	10	9	19
	24	23	47

Le PCDR compte 47 projets répartis en lots selon leur priorité de réalisation. Tous les villages sont concernés par l'un ou l'autre projet.

Les projets matériels du lot 1 sont :

1. Aménagement de la maison de village de Montplainchamps et de ses abords
2. Création d'une maison multiservices et d'un logement tremplin à Neufchâteau
3. Aménagement de la liaison entre Grandvoir et Neufchâteau / Semel
4. Aménagement de la Place de la Gare à Longlier

Tous les documents relatifs à l'opération de développement rural sont repris sur le site y dédié : www.pcdr-neufchateau.info.

Rapport annuel de développement rural – PCDR 2009-2019

Chaque année, la Commune doit rendre des comptes sur l'opération de développement rural en cours et sur les projets réalisés avec des subsides DR.

Dans le cadre du PCDR 2009-2019, 4 projets ont été subventionnés par le développement rural :

- La maison de village de Lahérie
- L'Espace 29, maison rurale
- La maison de village de Namoussart et la placette
- La maison de village de Tournay.



Les projets du PCDR 2009-2019 ont été réalisés à 71% :

Lot	Projets matériels	Réalisés	Projets immatériels	Réalisés
Lot 1	6	6	8	6
Lot 2	5	2	6	6
Lot 3	17	10	6	4
	28	18	20	16

En 2024, la CLDR s'est réunie à 9 reprises, notamment pour finaliser le PCDR :

- 11/01/2024 : Approfondissement des projets du pilier social
- 08/02/2024 : Présentation des projets matériels et immatériels potentiels du lot 1 | Programmation des projets matériels et immatériels des lots 2 et 3
- 09/03/2024 : Visite de terrain – les projets matériels du lot 1
- 21/03/2024 : Approfondissement de 5 projets matériels du lot 1 sur base de premières esquisses de l'auteur
- 04/04/2024 : Approfondissement de 4 projets matériels du lot 1 sur base de premières esquisses de l'auteur
- 18/04/2024 : Présentation de la stratégie de développement | Le défi du PCDR | Programmation du lot 1 | Programmation des lots 2 et 3
- 02/05/2024 : Le défi du PCDR | relecture des fiches-projets du PCDR
- 06/06/2024 : Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la première demande de convention DR
- 19/12/2024 : Comité de sélection du budget participatif

→ **La CLDR approuve ce rapport annuel.**

Mise en œuvre des projets immatériels du lot 1

Le lot 1 du PCDR comporte 8 projets immatériels, c'est-à-dire qui ne nécessitent pas de lourds investissements ou des dossiers de demande de subsides, mais requièrent l'implication des membres de la CLDR et l'identification de personnes-ressources pour leur mise en œuvre.

L'objectif de cette séance est de définir quels seront les premiers projets à mettre en œuvre, en établissant une programmation sur 2 ans et en précisant leurs modalités de réalisation.

Méthodologie

- 1) Présentation succincte des 8 projets immatériels du lot 1 par la FRW, dans l'ordre du PCDR
- 2) Sélection par la CLDR des projets à réaliser en priorité
 - › Chacun reçoit 2 gommettes - 1 gommette par projet choisi
- 3) Résultats et programmation des projets sur 2025-2026
- 4) Approfondissement des 4 premiers projets à l'aide d'une grille d'analyse

Présentation succincte des projets immatériels du lot 1

Gestion des salles et maisons de village

Objectif

- Améliorer la gestion des salles et maisons de village

Axes d'intervention

- › Mener une réflexion sur la gestion des salles pour les optimiser et les pérenniser ;
- › Désigner des organisateurs et responsables permanents pour animer les salles de village ;
- › Encourager les occupations spécifiques et particulariser les maisons de village au niveau des équipements et des services ;
- › Mettre en place une plateforme en ligne pour une meilleure gestion des salles et maisons de village.
- › En insistant tout particulièrement sur la communication.

Valorisation de la filière alimentaire locale

Objectifs

- Inciter à la production et à la consommation alimentaire locale
- Valoriser les producteurs locaux.
- Promouvoir les produits locaux
- Améliorer l'accessibilité pour les consommateurs

Axes d'intervention

- › Développer l'autonomie alimentaire (càd la capacité à produire assez de nourriture pour répondre à ses propres besoins) ;
- › Développer les canaux de distribution et les points de vente ;
- › Accroître la promotion des produits ;
- › Informer et sensibiliser les citoyens ;
- › Renforcer la communication et la visibilité des produits locaux ;

Mise en place de mesures spécifiques de protection de l'environnement

Objectifs

- Préserver le cadre naturel et paysager
- Renforcer la protection de l'environnement
- Améliorer le cadre de vie en limitant les nuisances

Axes d'intervention

- › Limiter l'utilisation de pesticides au niveau des exploitations agricoles et des cultures de sapins de Noël ;
- › Maintenir la qualité de l'eau du lac ;
- › Maintenir les réserves d'eau en prônant une utilisation parcimonieuse ;
- › Limiter le bruit ;
- › Diminuer les nuisances lumineuses.

Neufchâteau Amie des Aînés

Objectifs

- Anticiper le vieillissement de la population
- Accroître la qualité de vie pendant la vieillesse

Axes d'intervention

- › Mettre en place une démarche « Wallonie Amie des Aînés (WADA) » sur le territoire. → Plan d'actions dans 8 domaines.

- › Développer les services proposés aux aînés, notamment à domicile ;
- › Mettre en place des initiatives favorisant l'entraide pour les aînés;
- › Améliorer l'accessibilité de la Maison d'Accueil Communautaire et développer les activités proposées ;
- › Développer les activités destinées spécialement aux aînés, à domicile ou non ;
- › Envisager des alternatives à la vie en maison de repos pour les aînés toujours valides (résidences services, logements pour aînés, etc.).

Soutien à la vie associative

Objectifs

- Dynamiser la vie associative dans la commune
- Apporter du soutien aux différents groupements.

Axes d'intervention

- › Mettre en place un cadastre des associations et des manifestations existantes ;
- › Coordonner les événements à l'aide d'un calendrier partagé ;
- › Développer une communication régulière sur les événements locaux et les autres activités associatives ;
- › Favoriser les échanges et l'entraide entre les groupements associatifs et les habitants ;
- › Favoriser le développement de comités et d'associations et soutenir ceux qui existent ;
- › Apporter un soutien administratif et juridique, un accompagnement aux associations qui le demandent.

Valorisation de l'image de marque de Neufchâteau

Objectifs

- Travailler sur l'image de marque de Neufchâteau
- Augmenter la visibilité et la communication de la part de la commune..

Axes d'intervention

- › Imaginer un nouveau slogan partagé et une stratégie de communication ;
- › Veiller à la mise à jour des outils de communication de la Commune, pour centraliser les informations et intensifier leur visibilité.

Commune en santé

Objectifs

- Favoriser la transversalité de la santé via la politique communale (espaces publics, fêtes et animations, famille, solidarité, école, économie, commerces)
- Établir un plan d'actions

Axes d'intervention

- › Mener une démarche de « Commune en santé » sur le territoire communal → thèmes abordés : Santé | Alimentation | Préservation de l'environnement | Sport | Inclusion | ...

Développement d'une politique de mobilité douce

Objectifs

- Encourager toute solution alternative à l'usage de la voiture,
- Mettre l'accent sur les modes de déplacements doux
- Renforcer et compléter les infrastructures existantes.

Axes d'intervention

- › Compléter le réseau de voies lentes communales, en concertation avec les partenaires et les citoyens (les cyclistes, les randonneurs de la commune) ;
- › Continuer à relier les principaux pôles communaux (espaces de loisirs, salles, pôles culturels, zoning de Semel, ...) par des voies lentes en veillant à aïller la biodiversité et mobilité douce pour structurer le territoire ;
- › Sécuriser et entretenir toutes les voies lentes existantes et les pistes cyclables ;
- › Éviter de bétonner les petits chemins de campagne lors des aménagements ;
- › Faciliter les accès piétons, PMR et vélos en direction de la Vallée du Lac.

Résultats de la sélection des projets immatériels du lot 1 et programmation

Projets immatériels	Nbre gommettes
Gestion des salles et maisons de village	8
Soutien à la vie associative	7
Valorisation de la filière alimentaire locale	5
Développement d'une politique de mobilité douce	5
Mise en place de mesures spécifiques de protection de l'environnement	4
Neufchâteau Amie des Aînés	4
Commune en santé	2
Valorisation de l'image de marque de Neufchâteau	1

Les quatre premiers projets seront initiés en 2025.

Approfondissement des 4 premiers projets

L'objectif est de préciser chaque projet et définir la façon dont il va se dérouler, ce qui sera abordé dans ce cadre et les partenaires à associer.

Les participants abordent librement chaque projet, à l'aide d'une grille qui comporte les entrées suivantes à compléter :

Pour les acteurs :

- Les partenaires à associer au projet
- Le degré d'implication de la CLDR dans le projet
- Le porteur de projet

Pour la mise en œuvre :

- Le choix des axes à travailler (sur base de la présentation du projet ci-dessus)
- La façon d'initier le projet : étapes de mise en œuvre, démarches préalables, freins éventuels, ...

Ils disposent également des principaux éléments repris dans la fiche-projet, en termes d'axes de travail, de programme de réalisation, de partenaires initialement identifiés et d'évaluation.

Gestion des salles et maisons de village

Partenaires

- Gestionnaires des salles
- Associations de village
- Citoyens

Rôle de la CLDR - OUI

- Définir le répertoire des salles
- Définir les règles à l'avenir (gestion de la salle)

Porteur

- La Commune, l'échevine

Choix des axes

- › Mener une réflexion sur la gestion des salles pour les optimiser et les pérenniser : permettre la réflexion par rapport aux possibilités d'utilisation pour les villageois, sans que la priorité soit d'abord donnée aux locations des salles par des personnes extérieures. Trouver un équilibre. Peut-être revoir les conventions entre la Commune et les Comités de gestion de salle.
- › Désigner des organisateurs et responsables permanents pour animer les salles de village ;
- › Encourager les occupations spécifiques et particulariser les maisons de village au niveau des équipements et des services : il s'agit du but principal de la location.
- › Mettre en place une plateforme en ligne pour une meilleure gestion des salles et maisons de village.
- › Autre : réfléchir aux moyens de chauffage (ex : Tournay).

- › Autre : développer une initiative incitant les habitants (dont les plus jeunes) à prendre une part des responsabilités de gestion et d'animation des salles. Peut-être en proposant une formation ou un parrainage.

Comment initier ce projet ?

- › Établir un répertoire des salles (gestionnaire, personnes de contact), reprenant le nombre de places, les équipements disponibles (cuisine, table, ...) et les prix de location.
- › Éditer une feuille de présentation de la salle (plan, équipement, ...) à distribuer aux participants de la location, mise régulièrement à jour.
- › Créer un calendrier partagé, mis à jour régulièrement – disponible sur internet et que les gestionnaires peuvent mettre à jour

Soutien à la vie associative

Partenaires

- Un membre de chaque comité
- Les commissions communales : CCE, CCJ, CCCA

Rôle de la CLDR - ?

Porteur

- L'échevin ou le personnel responsable à la commune et les personnes compétentes.

Choix des axes

- › Mettre en place un cadastre des associations et des manifestations existantes ;
- › Coordonner les événements à l'aide d'un calendrier partagé ;
- › Favoriser les échanges et l'entraide entre les groupements associatifs et les habitants ;
- › Favoriser le développement de comités et d'associations et soutenir ceux qui existent ;
- › Apporter un soutien administratif et juridique, un accompagnement aux associations qui le demandent.

Comment initier ce projet ?

- › Faire un inventaire des associations (asbl)
- › Organiser une concertation avec
 - le Centre du Lac (sport),
 - le Centre Culturel (coordination d'actions socio-culturelles),
 - le CPAS (coordination information sociale),
 - le futur Bureau des grands événements
 pour envisager avec eux comment recenser puis informer, ... les associations du territoire.

Valorisation de la filière alimentaire locale

Partenaires

- les producteurs et commerçants locaux, dont le GAC
- les représentants des consommateurs (dont les bénévoles du GAC)
- les Joyeux résistants
- le Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier
- le Réseau Paysan
- les citoyens intéressés (CCE et CCJ)

Rôle de la CLDR - OUI

- Un ou plusieurs membres de la CLDR pourraient participer à la réflexion.

Porteur

- L'ADL, le GAC, un échevin, des producteurs, des citoyens, des représentants de la CLDR.

Choix des axes

- › Développer l'autonomie alimentaire (càd la capacité à produire assez de nourriture pour répondre à ses propres besoins) ;
- › Développer les canaux de distribution et les points de vente ;
- › Accroître la promotion des produits ;
- › Informer et sensibiliser les citoyens ;
- › Renforcer la communication et la visibilité des produits locaux
- › Autre : inciter les habitants à cultiver chez eux
- › Autre : mettre des terrains communaux à disposition des gens intéressés à réapprendre à cultiver leurs légumes et fruits.

Comment initier ce projet ?

- › Constituer un groupe de travail géré par l'ADL, composé des partenaires pressentis contactés au préalable.
- › L'ADL est compétente pour prendre en charge ce projet, mais aura besoin de ressources humaines.

Développement d'une politique de mobilité douce

Partenaires

- Gracq, Commission communale de mobilité
- DNF, ADEPS, Natagora, le Cercle des Naturalistes de Belgique
- Asbl Tous à pied, Sentiers de Grande Randonnée
- Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier
- Les conseils consultatifs des aînés et des enfants

Rôle de la CLDR - OUI

- Proposer ou animer des réunions.
- Faire des propositions pratiques
- Rencontrer ou visiter d'autres initiatives

Porteur

- Échevins de la mobilité et des travaux et agents communaux (avec avis avant le Conseil communal entre autres)
- Volontaires de la CLDR
- Mariline Clémentz

Choix des axes

- › Compléter le réseau de voies lentes communales, en concertation avec les partenaires et les citoyens (les cyclistes, les randonneurs de la commune).
- › Continuer à relier les principaux pôles communaux (espaces de loisirs, salles, pôles culturels, zoning de Semel, ...) par des voies lentes en veillant à ailler la biodiversité et mobilité douce pour structurer le territoire.
- › Sécuriser et entretenir toutes les voies lentes existantes et les pistes cyclables.
- › Éviter de bétonner les petits chemins de campagne lors des aménagements.
- › Faciliter les accès piétons, PMR et vélos en direction de la Vallée du Lac et sur l'ensemble de la commune.
- › Autre : arrêter d'élargir les chemins agricoles, les rendre compatibles avec la mobilité douce
- › Autre : inclure les aspects de sécurité et de mobilité douce dans les cahiers des charges
- › Autre : travailler à relier
 - › la commune aux nouveaux RAVEL
 - › les villages entre eux
 - › les voies lentes entre les écoles et les lieux d'habitation
- › Autre : réfléchir aux revêtements (pas seulement pour vélo)

Comment initier ce projet ?

- › Inviter les partenaires à une réunion conviviale, organisée à une heure possible pour tous.
- › Y rencontrer des experts présentant des expériences d'autres communes

État d'avancement des projets lauréats des éditions 2022 - 2023 - 2024

En 2022, cinq dossiers ont été retenus :

1. Réhabilitation de la piste de Pétanque de Grandvoir

Projet réalisé.

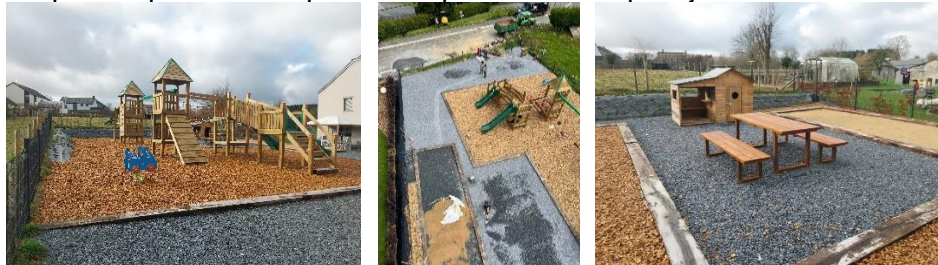


2. Plaine de jeux à Marbay

Le terrain acheté se situe au centre du village, dans une rue en cul-de-sac.

La plaine de jeux consiste en deux balançoires, deux toboggans, deux tours, un pont de singe,... Une piste de pétanque a été aménagée, ainsi qu'une zone barbecue avec table et bancs. Quelques plantations sont prévues au beau temps, ainsi que l'amélioration de la rampe d'accès au site.

La Commune a sécurisé les abords immédiats en créant une chicane en voirie et en posant la signalétique adaptée. Cet espace est opérationnel depuis juin 2024.



3. Aménagement de la cour du local scout, Neufchâteau

Ce projet a été abandonné car les scouts vont déménager dans l'ancienne buvette du foot. De ce fait, il n'y a aucun intérêt à entreprendre les travaux envisagés.

4. Embellissement et amélioration de l'aménagement du pâchis central de Tronquoy

Ce projet était la première réalisation dans le cadre du budget participatif. La végétation se développe au fil du temps.



5. Aménagement du Carrefour du Bac à Fineuse

Les infrastructures routières (nouveaux filets d'eau et avaloirs, redéfinition du carrefour) ont été aménagées dans le cadre de l'entretien de voirie classique. Des assises ont été créées dans le cercle, rehaussées de jardinières en acier corten. Des bacs en béton accueilleront des arbres bas pour avoir de l'ombre. Les bacs abreuvoirs existants disposeront de nouveaux becs d'arrivée d'eau. La subvention pour l'achat du mobilier urbain a été approuvée au Conseil communal du 17/12/2024.



En 2023, cinq projets ont été sélectionnés :

1. Rénovation et mise aux normes Afscsa de la cuisine de la salle des fêtes Les Sorbiers - Massul

Les travaux sont réalisés.



2. Aire de convivialité de la Communauté de Petitvoir

Cette parcelle idéalement située au centre du village sera aménagée en 3 zones : une zone naturelle et humide préservée ; une zone de découverte de la nature ; une zone conviviale et paysagère. Les travaux sont prévus au printemps 2025, en commençant par le débroussaillage, l'élagage, les plantations, ...



3. Création d'un espace intergénérationnel dans la maison de village de Tournay

Ce projet vise à aménager les caves de la maison de village (environ 135 m²), en créant un espace sanitaire, rangement/cuisine et rencontre. Le projet est prêt ; les travaux vont être réalisés (peinture, chauffage, ...).



4. Aménagement des abords du carrefour situé au croisement "Chemin du Gros Têt – Les Huzes – Le Pont al Rue" à Respelt

Ce projet vise à valoriser le petit patrimoine sacré, à créer un lieu de rencontre et à végétaliser le site. Les travaux sont en cours.



5. Amélioration de l'espace de convivialité de Cousteumont

Le projet consiste à placer des jeux pour les enfants, planter des arbres fruitiers, créer un carré potager. La Commune s'est déjà chargée du raccordement à l'eau et à l'électricité.



Certaines difficultés sont apparues en ce qui concerne le paiement de subsides à des associations de fait. La Commune réfléchit aux modalités de liquidation.

En 2024, trois projets ont été sélectionnés. Une rencontre avec les porteurs de projet a été organisée, afin de préciser les modalités de réalisation.

1. Bien-être à la salle de LONGLIER

Ce projet vise à équiper le cercle saint Etienne d'une armoire frigorifique, d'un déstratificateur d'air (ventilateurs de plafond) pour optimiser le chauffage et à remplacer des cuvettes de WC. Il s'agit d'installations techniques qui seront réalisées par entreprise. Le Conseil communal sera prochainement invité à valider la subvention pour les travaux.

2. Rénovation de l'espace récréatif de l'école de LONGLIER

Ce projet consiste en l'aménagement de l'espace de jeux près de l'école à Longlier, avec la pose de bancs, l'installation de modules et des marquages au sol pour des jeux 2D. La récolte des 3 devis est en cours.

3. Aménagement d'une aire de convivialité rue de la Hette à NEUFCHÂTEAU

Ce projet est plus flou. Lors de la sélection, la CLDR avait émis des réserves : manque de maturité, doute sur la faisabilité du projet en un espace aussi restreint et sur le budget à maîtriser. Elle a également regretté la faible implication des habitants.

Comme la cotation dépassait le score de 50%, il revenait au Collège de décider de sa sélection finale et d'y adjoindre d'éventuelles réserves ou conditions.

Après validation du projet en Conseil communal, le Collège a donc demandé au porteur de préciser clairement les aménagements, tout en respectant les conditions initiales.

Cependant, lors de la rencontre, il est apparu que les propositions avaient assez fortement évolué. Le porteur a été invité à revoir son dossier pour rester dans l'esprit initial.

Suite à cette expérience, la CLDR propose de préciser le règlement relatif au budget participatif :

- Cotation minimale de 60%.
- Nécessité de bien approfondir le projet pour son dépôt.
- Autoriser l'une ou l'autre modification légère du projet en cours de réalisation.
- Insister sur le fait que la Commune peut aider les porteurs à remplir un dossier de qualité.

Lancement du budget participatif – édition 2025

Le calendrier

- › Dépôt des dossiers pour le 31/08/2025
- › Analyse par les services communaux
- › Comité de sélection / CLDR en novembre 2025
- › Désignation pour janvier 2026

Les grands principes restent inchangés

- › Groupements de 5 personnes ou asbl (une seule demande par an)
- › Projets de moins de 30.000€
- › Projets citoyens pour améliorer le cadre de vie (investissement, embellissement, ...) ou créer un événement
- › Sur propriété communale
- › Dans l'intérêt général
- › Commune = auteur du projet (sauf si asbl volontaire)
- › 2 ans pour la réalisation du projet

Le budget a été porté à **100.000€**

Communication

- › Via le Oyez Citoyens
- › La Commune réfléchit à une vidéo de présentation du budget participatif.
- › Un événement pourrait également être organisé, pour mettre en évidence les réalisations des éditions précédentes.

Divers : communication autour du PCDR

Lors de l'approbation du PCDR par la CLDR, il avait été proposé d'en diffuser le résumé ou tout du moins la liste des projets du PCDR.

Quelques mois plus tard, rien n'est encore paru. Alors que l'on commence à parler de différents projets du PCDR (ex : maison de village de Montplainchamps, ...)

→ Cette communication sera mise en place après l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Sophie Orban & Bruno Echterbille
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY I +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Présences à la réunion de CLDR du 11 mars 2025

Présents :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Arrigoni	Michaël	Neufchâteau	
Mme	Barvaux	Mireille	Longlier	
Mme	Bolly	Cécile	Tournay	
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Defat	Simon	Tournay	X
M.	Delrez	Jean-Marc	Verlaine	
Mme	Devalet	Anaïs	Longlier	
M.	Gauthier	Michaël	Neufchâteau	
Mme	Hubermont	Marie-Eve	Neufchâteau	X
M.	Jacquemart	Jean-Marie	Tronquoy	
Mme	Jacquemart	Chantal	Neufchâteau	
M.	Lempereur	Noa	Tournay	
M.	Mathelin	Laurent	Montplainchamps	
M.	Mathieu	Thierry	Longlier	
M.	Michel	Philippe	Grandvoir	
M.	Modard	Christophe	Lahérie	
M.	Picard	Frédéric	Montplainchamps	
M.	Robert	Guillaume	Neufchâteau	X

Excusés :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Carlier	Alexandre		X
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
M.	Legras	Jérôme	Grapfontaine	
M.	Verleyen	Jean-Paul	Nolinfaing	